

**EUROPEAN UNION****OSCE Permanent Council Nr 1047
Vienna, 16 April 2015**

**Déclaration de l'Union Européenne relative à l'accord sur
les personnes disparues dans le conflit du Haut-Karabagh**

L'Union européenne soutient l'accord trouvé lors du Sommet de Paris d'échanger de l'information sur les personnes disparues en relation avec le conflit du Haut-Karabagh, sous l'égide du CICR. Nous appelons les parties à prendre des mesures concrètes pour avancer au plus vite dans la mise en œuvre de cet accord.

L'Union européenne est disposée à fournir un soutien accru aux efforts de règlement du conflit dans le cadre de l'établissement de mesures de confiance, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk, en vue de progresser vers un règlement pacifique du conflit. Nous réitérons son plein soutien à la médiation conduite par les co-présidents du Groupe de Minsk.

Nous invitons les parties à coopérer également avec le représentant spécial de l'Union Européenne pour le Caucase du sud et la crise en Géorgie, Herbert Salber.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, et Monaco se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.